

ISSN 0229-2181
VOLUME 28: NUMÉRO 1
MARS 2006

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Puisque nous approchons de la fin du premier trimestre de l'année 2006, il est intéressant de faire le point sur les changements qui se produisent dans la communauté des ombudsmans. Les rapports annuels qui commencent à nous arriver démontrent l'importance et l'efficacité du travail qu'effectuent les bureaux des ombudsmans dans le monde entier. De nouveaux bureaux sont en projet, et nombre d'entre eux sont déjà en chantier. De vieux amis et des collègues respectés partent à la retraite, et de nouveaux visages apparaissent sur tous les continents. Cela ne fait aucun doute: l'institution de l'ombudsman fait preuve d'un dynamisme remarquable.

Je tiens donc à mettre l'accent sur notre capacité à apprendre de nos pairs, et j'ai trouvé grande matière à réflexion dans un rapport qu'Howard Kushner, Ombudsman de la Colombie-britannique (Canada), a écrit récemment sur le «pouvoir des excuses». La plupart du temps, accepter la responsabilité d'une erreur ou d'une faute, et présenter ses excuses sont des actes simples qui permettent de réparer une injustice ou de résoudre un cas de mauvaise administration. Le rapport d'Howard met de l'avant la signification et la valeur des excuses dans le travail de Bruce Barbour, Ombudsman de la Nouvelle-Galles-du-Sud (Australie). La diffusion globale de tels principes et des méthodes de résolution alternative des conflits démontre que notre monde n'est pas si vaste qu'on le croit, et que nos ressemblances sont souvent plus grandes que nos différences.

J'aimerais attirer votre attention sur une autre occasion de partage au sein de notre communauté d'ombudsmans: une table ronde et une discussion organisées dans le cadre du Congrès de la région Europe de l'I.I.O. qui se tiendra à Vienne, au mois de juin. Entre autres sujets importants, les participants y traiteront de l'implémentation des droits de l'Homme et du rôle des ombudsmans. Nous savons tous que l'institution de l'ombudsman a beaucoup évolué au cours des dernières années, et que son mandat dépasse les sujets traditionnels de mauvaise administration: il inclut désormais le respect des droits de l'Homme et la lutte contre la corruption. En décembre, j'ai eu le privilège de participer au congrès annuel de l'Association des ombudsmans d'Asie, qui s'est tenu à Hong-Kong. Parmi les sujets abordés, j'ai trouvé particulièrement intéressant celui de l'avancement des ombudsmans spécialisés et des ombudsmans de l'industrie, et les rapports qu'ils entretiennent avec les ombudsmans traditionnels. J'ai été impressionné par la structure adoptée, en Australie et dans d'autres pays, afin qu'ombudsmans de l'industrie et ombudsmans de juridiction générale travaillent dans le même sens. Ce congrès asiatique et tous ceux qui se tiennent dans nos autres régions démontrent l'adaptabilité et la flexibilité de l'institution de

l'ombudsman dans un monde en évolution rapide. Il est donc essentiel que notre Institut et nos membres puissent rester à la pointe de ces changements.

D'importantes activités ont lieu tous les mois dans notre communauté d'ombudsmans. Les Bermudes ont célébré l'inauguration officielle de leur premier bureau d'ombudsman le 19 janvier, et l'I.I.O. y était dignement représenté par notre Vice-président Hayden Thomas, Ombudsman d'Antigua et Barbuda. Félicitations à Mme l'ombudsman Arlene Brock, ainsi qu'au gouvernement, aux officiels et aux citoyens des Bermudes qui ont fait un grand pas en se joignant à la communauté mondiale des ombudsmans.

Une des responsabilités que j'apprécie le plus, en tant qu'ombudsman des citoyens de l'Iowa et Président de l'Institut International de l'Ombudsman, est la possibilité de rencontrer des gens qui visitent mon état et mon bureau, et qui désirent en savoir plus sur l'institution de l'ombudsman. En janvier, j'ai ainsi eu le plaisir de rencontrer M. Wang Yong, membre de la faculté de l'École centrale du parti de la République de Chine, qui s'est montré très intéressé par notre institution et les ressources dont disposent les citoyens américains lorsqu'ils veulent porter un problème ou un litige à l'attention des officiels gouvernementaux. Cette rencontre avait été organisée par le Conseil de l'Iowa pour la compréhension internationale, de même que la suivante, en février, avec trois représentants du Congrès national de l'Uruguay: le Pr Daniel Bianchi, Enrique Pintado et Daniel Pena Fernandez. Au cours des discussions chaleureuses que j'ai eues avec ces députés, j'ai appris que l'Uruguay avait récemment adopté l'institution de l'ombudsman, que des bureaux y avaient été installés, et qu'on y choisissait des ombudsmans qui traiteraient tant des plaintes administratives de juridiction générale au niveau régional, que des cas de juridiction spéciale, au niveau national, il me semble. J'ai profité de cette occasion pour leur parler de l'I.I.O., et mentionner la longue tradition des associations d'ombudsmans régionaux en Amérique latine.

Le printemps est une période chargée dans mon propre bureau d'ombudsman. L'Assemblée générale de l'Iowa se réunit du début janvier jusqu'en avril, parfois en mai, afin d'étudier de nouvelles lois et de voter le budget. Je dois soumettre mon rapport annuel en avril et, durant toute la session législative, mon personnel et moi pouvons être appelés à traiter de questions administratives et politiques au sein de comités législatifs. J'ai l'honneur de vous annoncer la confirmation du renouvellement de mon poste d'Ombudsman des citoyens de l'Iowa pour un autre mandat de quatre ans: cette décision a été prise par le Conseil législatif en juin 2005, sujette à l'approbation des deux chambres de l'Assemblée générale de l'Iowa: elle a été adoptée par la Chambre de l'Iowa, le 6 février, et par le Sénat de l'Iowa, le 14 février.

William Angrick II
Président

**L'OMBUDSMAN D'ANTIGUA ET
BARBUDA ET LE VICE-PRÉSIDENT
DE L'I.I.O. REPRÉSENTENT L'I.I.O. À
L'INAUGURATION DES BUREAUX
DE L'OMBUDSMAN DES BERMUDES**

Le 19 janvier 2006, à Hamilton (Bermudes), une cérémonie officielle a eu lieu pour marquer l'inauguration des bureaux de l'ombudsman de ce pays. De nombreux dignitaires étaient présents: son Excellence le gouverneur Sir John Vereker, l'Honorable William Alexander Scott, Premier Ministre des Bermudes, des ministres du gouvernement, des membres du système judiciaire et d'autres institutions.

Deux invités spéciaux étaient également présents: le Pr Victor Ayeni, Directeur de la Division de la gouvernance et du développement institutionnel au sein du Secrétariat du Commonwealth (Londres), et le Pr Hayden Thomas, Ombudsman d'Antigua et Barbuda et Président de l'Association des ombudsmans des Caraïbes. Puisque le Pr Thomas a aussi été récemment élu Vice-président de l'Institut International de l'Ombudsman, il représentait le Président de l'I.I.O., M. William Angrick, que d'autres fonctions avaient empêché de venir.

Dans son allocution inaugurale, Sir John Vereker a félicité le gouvernement des Bermudes d'avoir voté la législation ayant permis la nomination de Mme Arlene Brock au poste de premier ombudsman de ce pays. Voici un extrait de son discours:

«Les gouvernements n'ont rien à perdre et tout à gagner lorsqu'ils s'engagent à établir un niveau d'exigences élevées au sein de l'administration publique. Les sociétés démocratiques se doivent d'assurer un équilibre constant entre les pouvoirs de l'état et l'imputabilité que celles-ci doivent au public. Imputabilité veut dire que les fonction-

naires et les organismes gouvernementaux soient tenus responsables de leurs actions, que les gouvernements doivent expliquer ce qu'ils font de l'argent des impôts qu'ils recueillent, et que les individus soient au courant des recours à leur disposition pour soumettre leurs plaintes.»

L'Honorable Premier Ministre des Bermudes, le Pr Ayeni et le Pr Thomas ont pris la parole, respectivement, au nom du Commonwealth et de l'I.I.O. Ils ont fait l'éloge de Mme Brock, et se sont déclarés enchantés de la riche expérience qu'elle apporte à ses nouvelles fonctions.

Le gouverneur a coupé le ruban et déclaré ouvert le nouveau bureau. Cette cérémonie a été suivie d'une réception et d'une visite des locaux.

Pendant leur séjour, le Pr Ayeni, en tant que Représentant du Secrétariat du Commonwealth, et le Pr Thomas, premier Ombudsman d'Antigua et Barbuda, ont participé à plusieurs activités destinées à promouvoir les connaissances du public quant au rôle de l'ombudsman. Ils ont tenu des conférences de presse, eu des discussions avec plusieurs officiels, donné des entrevues à la radio et à la télévision, ainsi qu'une communication organisée au *Bermuda College*. Les articles parus dans la presse indiquent que toutes ces interventions furent bien reçues.

**L'INSTITUTION DE L'OMBUDSMAN
SERA INCLUE DANS LA CONSTITUTION
DE LA BULGARIE**

La coalition qui gouverne la Bulgarie avait voté un projet de loi destiné à amender la constitution de ce pays. Parmi les amendements, se trouvait une disposition visant à inclure l'institution de l'ombudsman dans la Constitution. Le 3 février 2006, l'Assemblée

nationale bulgare a adopté ces amendements constitutionnels en première lecture.

APPROBATION DES LOIS SUR LE BUREAU DE L'OMBUDSMAN DE L'ANGOLA

C'est le 3 février 2006 que l'Assemblée nationale de l'Angola a approuvé le projet de loi définissant les statuts de l'ombudsman de ce pays. M. Paulo Tjipilika est le premier Ombudsman de l'Angola.

Pour complément d'information, veuillez consulter l'article «*Ombudsman Office Law Grants Major Satisfaction to Citizens*», *Angola Press Agency* (Luanda) (3 février 2006) (en ligne).

NOUVELLES DE L'OMBUDSMAN DE HONG-KONG

Après s'être réuni avec les membres du Conseil législatif en décembre 2005, l'Ombudsman de Hong-Kong a accepté de modifier la notion de performance de son bureau. Depuis le 1^{er} avril 2006, une plainte n'est officialisée qu'à partir du moment où le/la plaignant(e) a donné son consentement à la publication et/ou à l'obtention des renseignements le/la concernant, et qu'il y a suffisamment de preuves *prima facie* pour démarrer une enquête.

Les attentes du public étant de plus élevées en termes de justice, de transparence et d'imputabilité de l'administration, cet Ombudsman fera une évaluation juridictionnelle destinée à identifier des domaines où il pourrait étendre son influence. Il évaluera donc les raisons limitant ses pouvoirs actuels d'enquête, et examinera le nombre des organisations qui relèvent de son autorité. Cette évaluation tiendra compte de l'expérience des institutions d'ombudsman du monde entier.

L'OMBUDSMAN DE GAMBIE INAUGURE UNE SECTION DES DROITS DE L'HOMME

Une section des droits de l'Homme a été officiellement inaugurée au sein du bureau de l'ombudsman de Gambie, en décembre 2005. M. Sam J.O. Sarr, Ombudsman de Gambie, a annoncé que les droits définis dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 seraient les principes directeurs de la Constitution et des lois de la Gambie.

Pour complément d'information, veuillez consulter l'article d'A.S. Jatta, «*VP launches national human rights unit*», *Daily Observer* (8 décembre 2005) (en ligne).

OMBUDSMAN MUNICIPAL DE TORONTO (ONTARIO, CANADA)

Le projet de loi 53, intitulé *Stronger Toronto for a Stronger Ontario Act*, a été présenté au parlement de la province de l'Ontario, à la fin de l'année 2005. Ce projet de loi comprend des dispositions visant la création d'un poste de Commissaire à l'intégrité, ainsi qu'un Ombudsman pour la ville de Toronto.

OMBUDSMAN ÉCOSSAIS AUX SERVICES PUBLICS (SPSO) ET LE MALAWI

L'ombudsman écossais aux services publics (SPSO) travaille avec le bureau de l'ombudsman du Malawi. Cette collaboration a démarré en 2005, alors que M. Alan Msosa, Directeur des enquêtes au sein du bureau de l'ombudsman du Malawi, faisait un stage à Londres, dans le bureau de l'ombudsman parlementaire aux services de santé. À cette occasion, M. Alan Msosa avait effectué deux visites au bureau du

SPSO, et, au cours de ces réunions, il s'était rendu compte que les bureaux de Lilongwe et d'Édinbourg avaient de nombreux intérêts communs. L'exécutif du bureau écossais prépare donc un accord de coopération avec celui du Malawi, un des aspects important de cet accord sera la gouvernance. Une délégation multipartite du parlement écossais s'est rendue au bureau de l'ombudsman, à Lilongwe, dans le cadre d'une visite internationale au Malawi en février 2006.

LE GOUVERNEMENT DE CORÉE DU SUD VA METTRE EN PLACE UN CENTRE D'APPEL UNIQUE POUR CONTACTER L'OMBUDSMAN

Au début de l'année 2007, le gouvernement de la Corée du sud mettra en place un centre d'appel unique, qui permettra de traiter plus rapidement toutes les questions et les plaintes du public au sujet de l'administration gouvernementale. Ce centre devrait employer environ 500 standardistes. En juin 2006, la ligne téléphonique directe de l'ombudsman de Corée du sud pourra s'occuper de plaintes concernant tous les bureaux gouvernementaux.

Pour complément d'information, veuillez consulter l'article «*Government to operate unified ombudsman call center*», *Yonhap News* (13 février 2006) (en ligne).

NOMINATIONS, DÉPARTS À LA RETRAITE, ANNIVERSAIRES, RÉCOMPENSES, ETC.

ALLEMAGNE

Mme Kersten Naumann a été élue Présidente du Comité des plaintes du *Bundestag* en décembre 2005. Avant son entrée en politique en 1989, elle travaillait dans le secteur de l'agriculture. Depuis lors, Mme Naumann

avait été membre du Conseil du comté de Kyffhäuser, Présidente adjointe du groupe parlementaire du PDS de Thuringe, Porte-parole du PDS pour l'agriculture au *Bundestag* (1998-2002), et Représentante du PDS au Parlement territorial de Thuringe. En 2005, elle avait été élue au *Bundestag* en tant que membre du parti de gauche.

ARMÉNIE

Jusqu'à récemment, le Défenseur des droits de l'Homme de l'Arménie était nommé par le Président de ce pays, mais des amendements ayant modifié la constitution, ce poste, occupé par Mme Larisa Alaverdyan, a été aboli. Ces amendements exigent qu'un nouveau Défenseur des droits de l'Homme soit élu par le Parlement dans les 30 jours suivant leur adoption. Mme Alverdyan avait la réputation d'être très critique de l'attitude du gouvernement arménien par rapport à la protection des droits de l'Homme.

Au début du mois de février, le Parlement arménien avait commencé à étudier la liste des personnes pressenties par le parti au pouvoir et les partis d'opposition. Le 17 février, l'Assemblée nationale a élu Armen Harutyunyan au poste de Défenseur des droits de l'Homme pour un mandat de six ans. Auparavant, M. Harutyunyan était Conseiller constitutionnel du Président de l'Arménie.

CANADA – TERRE-NEUVE ET LABRADOR

En décembre 2005, lors d'un vote au parlement provincial, M. Fraser March, Représentant des citoyens (Ombudsman) de Terre-Neuve et du Labrador, a été démis de ses fonctions. Ce vote, où les députés ont respecté les directives émises par leur parti, s'est effectué sur la base d'allégations de fraude (frais de déplacement et travaux

d'expert-conseil) qu'avait soulevées un rapport du Vérificateur de la province publié en janvier 2005, alors que M. March était Ombudsman. M. March s'est défendu en disant que cette décision parlementaire était motivée par des raisons politiques, et il a déclaré son intention de poursuivre le gouvernement provincial pour congédiement injustifié.

M. Robert Jenkins avait été nommé Représentant intérimaire des citoyens, le 25 octobre 2005.

Pour complément d'information, veuillez consulter les articles suivants: «*Sacked by MHAs, March vows lawsuit*», *CBC News* (13 décembre 2005) (en ligne); et R. Antle, «*Marching orders*», *The Telegram* (13 décembre 2005) (en ligne).

CANADA – SASKATCHEWAN

M. Kevin Fenwick, Ombudsman de la Saskatchewan, a été nommé Conseil de la Reine (C. R.) en janvier 2006. Ce titre honoraire est décerné à des avocats en reconnaissance d'une carrière juridique remarquable d'au moins dix ans.

CANADA – OMBUDSMAN DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES CANADIENNES

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Katherine Elizabeth (Liz) Nutter Hoffman, survenu le 27 janvier 2006, à la suite d'une longue lutte contre le cancer. Durant sa carrière, elle avait été Ombudsman de l'université Carleton, de l'université de Toronto, de l'université polytechnique Ryerson et du collège d'art et de design de l'Ontario. Les cinq dernières années, Mme Hoffman avait travaillé à Winnipeg comme Enquêtrice en chef au sein du Bureau de l'ombudsman du ministère de la Défense

nationale et des forces canadiennes. Elle était membre fondatrice et ancienne Présidente de l'Association des ombudsmans des universités et collèges canadiens. Elle était également membre fondatrice du Forum des ombudsmans canadiens, et était restée active au sein de ce Forum en tant que membre de son Conseil d'administration.

ÉTATS-UNIS – MICHIGAN

Le gouverneur du Michigan a nommé Mme Verlie Ruffin au poste d'Ombudsman des enfants du Michigan. Mme Verlie était Directrice adjointe de la Fédération des enfants et des familles du Michigan depuis vingt ans. Elle remplace Mme Lynne Martinez.

ÉTATS-UNIS – MISSOURI

C'est en janvier 2006 que le gouverneur du Missouri a nommé M. Stephen Morrow au poste de Défenseur des enfants de cet état; cette décision est sujette à la confirmation du Sénat. M. Morrow est ancien Vice-président des étudiants de l'université *Southwest Baptist*, et il avait été candidat républicain au Congrès en 2004. Le poste de Défenseur des enfants avait été créé par une loi du parlement de l'état en 2004 pour superviser les bureaux des services sociaux et de la santé mentale, ainsi que le tribunal des mineurs. Le Défenseur des enfants dépend du Commissaire du Bureau de l'administration, auquel il soumet ses rapports.

ÉTHIOPIE

M. Abay Tekle est le nouvel Ombudsman en chef de l'Éthiopie.

FINLANDE

Lors de sa réunion en session plénière du 12 janvier 2006, l'*Eduskunta* a renouvelé le

mandat de Mme Riitta-Leena Paunio, Licenciée en droit, au poste d'Ombudsman de Finlande. Ce deuxième mandat, qui a débuté le 1^{er} janvier 2006, se terminera en décembre 2009. Mme Riitta-Leena Paunio est le 17^e ombudsman de Finlande. Elle était entrée en fonctions le 1^{er} janvier 2002.

Lors de sa réunion en session plénière du 28 février 2006, l'*Eduskunta* a renouvelé le mandat de M. Petri Jääskeläinen, Docteur en droit, au poste d'Ombudsman adjoint de Finlande. Ce deuxième mandat a débuté le 1^{er} avril 2006, et se terminera en mars 2010. Afin d'occuper ce poste, le Pr Jääskeläinen a demandé un congé de disponibilité de son poste de procureur d'état au sein du Bureau du procureur général. La thèse de doctorat de M. Jääskeläinen traite du rôle du procureur en tant que juge. Il a également publié des articles sur le droit criminel et procédural.

HONG-KONG

M. Frederick Tong et M. Tony Ma ont été reconduits dans leurs fonctions d'Ombudsman adjoint pour un mandat de trois ans, à partir des mois d'avril et de juin 2006 respectivement.

JAMAÏQUE – DÉFENSEURE DES ENFANTS

Le ministre de la Santé de la Jamaïque a nommé Mme Mary Clarke première Défenseure des enfants, en date du 1^{er} janvier 2006. Ce poste a été créé d'après la nouvelle loi jamaïcaine *Child Care and Protection Act* qui est entrée en vigueur en 2004. Avant sa nomination, Mme Clarke était enseignante et ancienne Directrice en chef de projets au sein de l'Institut de planification de la Jamaïque. Son bureau aura le pouvoir d'effectuer des enquêtes soumises au nom

des enfants de ce pays. La Défenseure des enfants répond de ses travaux devant le Parlement et le public.

KOSOVO

C'est le 28 décembre 2005 que le délégué spécial à l'UNMIK, Représentant du Secrétaire général des Nations-Unies, a nommé M. Hilmi Jashari au poste de nouvel Ombudsman des droits de l'Homme du Kosovo. M. Jashari est entré en fonctions le 1^{er} janvier 2006. Il est le premier Albanais du Kosovo à être nommé à ce poste. Auparavant, M. Jashari était Ombudsman adjoint.

Il remplace M. Marek Antoni Nowicki, citoyen polonais, dont le mandat s'est terminé le 31 décembre 2005.

MALTE

M. Joseph Said Pullicino, Juge en chef à la retraite, a été nommé Ombudsman de Malte en décembre 2005 pour un mandat de cinq ans. Avant sa nomination, le Pr Said Pullicino était Directeur du Conseil de la radio-télédiffusion de Malte. Il avait pris sa retraite du système judiciaire en 2002 après avoir été Juge en chef depuis 1995. Le Pr Said Pullicino avait obtenu son Doctorat en droit en 1961.

Il remplace M. Joseph Sammut, qui avait été le premier Ombudsman de ce pays pendant dix ans.

MAROC

Le roi du Maroc a nommé M. Moulay Mhamed Iraqi au poste de *Wali* (Gouverneur) du *Diwan Al Madhalim* (Ombudsman) en février 2006.

NOUVELLE-ZÉLANDE

M. le juge Anand Satyanand, ancien Ombudsman de Nouvelle-Zélande, a été nommé Registrare des intérêts pécuniaires. Ce Bureau dresse la liste des actifs et des intérêts financiers des députés de ce pays.

POLOGNE

M. Janusz Kochanowski a été élu Protecteur des droits civils (Ombudsman) de Pologne à la fin du mois de janvier 2006. Auparavant, M. Kochanowski était Président de la Fondation *Ius et Lex*. Il avait aussi été candidat au Parlement européen au nom du parti Droit et Justice, parti qui est au pouvoir en Pologne. Il est avocat de formation et détient un Doctorat.

M. Kochanowski remplace le professeur Andrzej Zoll au poste de Protecteur.

TRINIDAD ET TOBAGO

Mme Lynette Stephenson a été nommée Ombudsman de Trinidad et Tobago pour un mandat de cinq ans. Elle remplace M. le juge George Edoe. Auparavant, Mme Stephenson était Solliciteur général de la nation.

CONGRÈS ET ATELIERS PASSÉS ET À VENIR

DU 2 AU 5 AVRIL 2006: PREMIER
CONGRÈS ANNUEL DE
L'ASSOCIATION INTERNATIONALE

DES OMBUDSMANS (IOA) – LA JOLLA ET SAN DIEGO (CALIFORNIE)

Le premier Congrès annuel de l'Association internationale des ombudsmans (IOA) aura lieu du 2 au 5 avril 2006 à l'hôtel Marriot de

La Jolla et à l'université de Californie à San Diego. Pour complément d'information, contactez Mme Shawna Wilker, Directrice des réunions, par courriel: swilker@association-partners.com, ou par téléphone: 1-908-359-0246.

JUILLET 2006: COURS ET ATELIERS DE FORMATION DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES OMBUDS- MANS (IOA) – MONTRÉAL (CANADA)

C'est à Montréal (Québec, Canada), en juillet 2006, que se tiendront les cours et ateliers de formation sur l'ombudsman organisés par l'Association internationale des ombudsmans (IOA). Pour complément d'information, contactez l'IOA, par courriel: info@ombuds-toa.org, ou par téléphone: 1-908-359-0246.

DU 12 AU 15 SEPTEMBRE 2006: CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES OMBUDSMANS DES ÉTATS-UNIS (USOA) – DES MOI- NES (IOWA)

Le Congrès annuel de l'Association des ombudsmans des États-Unis (USOA) aura lieu du 12 au 15 septembre 2006 à Des Moines (Iowa) à l'hôtel «Embassy Suites Des Moines». Pour complément d'information, contactez M. Gerald Papica aux 615-532-1572, 800-264-0904, ou par courriel: Gerald.Papica@state.tn.us.

PUBLICATIONS DE L'I.I.O.

VOLUME 8 (2004) DU *RECUEIL AN-
NUEL DES PUBLICATIONS*

Nous avons commencé à travailler sur le volume 8 (2004) du *Recueil annuel des publications*, et avons jusqu'à présent accepté trois articles: «Le rôle des tribunaux administratifs et des ombudsmans en France et à Malte: Étude de deux systèmes différents» écrit par Cécile Plaidy et Ivan Mifsud, «L'ombudsman et la primauté du droit» par John McMillan, et «L'ombudsman et la médiation administrative: Rencontre avec la normativité» par Marie-José Chidiac.

PROJETS DE L'I.I.O.: BIBLIOGRAPHIE DES PUBLICATIONS SUR LES OMBUDSMANS ET AMÉLIORATIONS AU SITE INTERNET

Nous avons commencé à travailler sur notre bibliographie de sources secondaires publiées en anglais et traitant de l'institution de l'ombudsman – livres, chapitres de livres, articles universitaires, etc. –, bibliographie que nous intégrerons ensuite au site Internet de l'I.I.O. (avec des liens menant à certains des textes inclus). Étant donné le nombre de publications sur le thème de l'ombudsman, nous pensons que ce travail prendra plusieurs mois, et nous espérons pouvoir publier cette bibliographie au début de l'automne. Celle-ci sera mise à jour annuellement, et nous ferons également des recherches pour réunir, à l'avenir, des bibliographies de sources secondaires dans d'autres langues, par exemple, l'espagnol, le français et l'allemand.

NOUVELLES, ARTICLES, ETC. POUR PUBLICATION PAR L'I.I.O.

Nous vous encourageons à nous faire parvenir toutes les nouvelles que vous désirez faire inclure dans un prochain numéro de ce *Bulletin*, ainsi que tous les articles, manu-

scrits et communications que vous aimeriez voir paraître dans la série *Publications occasionnelles/Occasional Papers* ou dans le *Recueil annuel des publications/The International Ombudsman Yearbook*. La rédactrice en chef est particulièrement intéressée à recevoir des articles pour le volume 8 (2004) du *Recueil annuel des publications*, et des nouvelles pour le numéro de juin 2006 du *Bulletin*. Nous remercions ceux et celles qui nous expédient régulièrement des informations sur les nominations, les départs à la retraite, etc.

Veillez prendre note que tous les articles soumis pour publication dans le *Recueil annuel* sont examinés de manière anonyme par notre Conseil consultatif de publication.

Veillez expédier tous vos documents à:

Professeure Linda C. Reif
Rédactrice en chef
Institut International de l'Ombudsman
Faculté de Droit, Université de l'Alberta
Edmonton, Alberta, T6G 2H5
CANADA
Tél.: (780) 492-2800
Télécop.: (780) 492-4924
Courriel: lreif@law.ualberta.ca

